

Horaires d'ouverture au public :

Lundi de 17h à 19h

Mercredi de 8h30 à 11h 30

Jeudi de 13h à 16h30

Samedi de 8h30 à 10h30

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Date et lieu : 22 décembre 2014 – Mairie de Tarcenay - Heure de début : 19H30 - Heure de fin : 22H00**

Secrétaires de séance : André Vergéy et Nicolas Cretin

Le compte-rendu reprend et développe le procès-verbal de séance signé par les membres du conseil.

Membres présents : Maxime Groshenry, Christophe Faivre-Pierret, André Vergéy, Patrice Prétot, Isabelle Lefebvre, Pierre Clause, Martine Cuinet, Nicolas Cretin, Michel Dartevél, Céline Débois, Isabelle Gainet-Cantin, Anne Henry, Emmanuel Lacombe, Aude Maire, Sébastien Rognon.

### **Rappel de l'ORDRE DU JOUR**

1. Avenant au contrat maîtrise d'œuvre lotissement les Montots
2. Convention de servitude avec ERDF
3. Travaux d'aménagement de sécurité RD67
4. Demande de subvention complémentaire pour travaux d'aménagement du Monument aux Morts
5. Choix de l'entreprise pour les travaux d'aménagement du Monument aux Morts
6. Avenant contrats Groupama
7. Devis de travaux d'élargissement et d'aménagement routier Rue de la source / Carrefour Rue de la source - RD67
8. Fixation prix de vente parcelle communale ZC14 Lieu-Dit Les vignes (Rue des sorbiers)
9. Aide à la commercialisation des lots – lotissements des Montots
10. Divers

### **1. Avenant au contrat maîtrise d'œuvre lotissement les Montots**

Le montant global des travaux pour le lotissement des Montots ayant dépassé le budget prévisionnel, il convient donc de signer un avenant pour la Maitrise d'Œuvre effectuée par le cabinet Robert pour un montant de 4961 € HT (soit 5953,20 € TTC).

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer l'avenant.

### **2. Convention de servitude avec ERDF**

Pour les besoins de déplacement d'un poteau électrique sur le domaine public, le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer une convention de servitude de passage Rue de la source avec ERDF.

### **3. Travaux d'aménagement de sécurité RD67**

Suite à l'ouverture des plis par la commission d'appels d'offres pour les travaux d'aménagement de sécurité de la RD67, voici les montants et les entreprises soumissionnaires :

<b>Entreprises</b>	<b>Montant HT</b>	<b>Montant TTC</b>
<b>Bulloz</b>	51 310 €	61 572 €
<b>Bonnefoy</b>	43 398,50 €	52 078,20 €
<b>Mourot</b>	52 010 €	62 412 €
<b>Colas</b>	48 966,28 €	58 759,54 €
<b>Roger Martin</b>	45 465 €	54 558 €

Le conseil municipal délibèrera lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal après avoir vérifié les offres.

### **4. Demande de subvention complémentaire pour travaux d'aménagement du Monument aux Morts**

Le Maire rappelle au conseil municipal le projet d'aménagement autour du monument aux morts, qui a fait l'objet d'une demande de subvention d'Etat DETR.

Le Maire indique que suite au courrier du Sénateur du Doubs Jean-François Longeot, cet aménagement pourrait être subventionné au titre de la réserve parlementaire.

Le montant estimatif des travaux s'élève à 22 358 € HT (26 829,60 € TTC).

Le conseil municipal autorise le maire à faire les démarches nécessaire pour la réalisation des travaux d'aménagement du monument aux morts et à effectuer une demande de subvention au titre de la réserve parlementaire auprès de Monsieur le Sénateur Jean-François Longeot, suivant le plan de financement suivant :

Subvention d'Etat DETR (30%)	6 707,40 €
Réserve Parlementaire (50%)	11 179,00 €
Fonds libres	8 943,20 €
Montant TTC	26 829,60 €

## **5. Choix de l'entreprise pour les travaux d'aménagement du Monument aux Morts**

Le conseil municipal après étude des devis des trois entreprises suivantes :

- SARL Jacques CUINET et Fils : 22 358,00 € HT (26 829,60 € TTC)
- SARL DUCHESNE Espace verts : 25 167,50 € HT (30 201,00 € TTC)
- SARL DEMOLY : 24 000,00 € HT (28 800,00 € TTC)

Décide de retenir à 14 voix pour et une abstention, l'entreprise SARL Jacques CUINET et Fils pour la réalisation des travaux pour un montant de 22 358,00 € HT soit 26 829,60 € HT.

## **6. Avenant contrats Groupama**

Le Maire expose que l'ensemble des contrats d'assurances souscrits auprès de GROUPAMA arrivent à échéances et il propose donc leur renouvellement (contrat de 5 ans, résiliable tous les ans).

Il est convenu qu'une renégociation de ces contrats d'assurance soit conduite courant 2015.

## **7. Devis de travaux d'élargissement et d'aménagement routier Rue de la source / Carrefour Rue de la source - RD67**

Le Maire expose au Conseil Municipal le projet d'aménagement du carrefour Rue de la Source RD67, ainsi que l'aménagement de l'entrée de la Rue de la Source. Ces travaux ont pour objet :

- La mise en place de grille de récupération des eaux pluviales pour éviter le ruissèlement des eaux de la rue chez les riverains
- La réalisation d'une poutre de rive côté gauche de la rue afin de stabiliser l'accotement
- L'élargissement de l'entrée de la rue côté droit avec la réalisation d'un accotement stabilisé
- L'arasement du talus en bordure de la RD67 pour améliorer la visibilité des véhicules sortant de la Rue de la Source.

Le devis de l'entreprise TP Bonnefoy, pour la réalisation de ces travaux, s'élève à 14 129,20 € HT (16 955,04 € TTC).

Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, autorise le Maire à passer commande de ces travaux à l'entreprise TP BONNEFOY.

Le Conseil Municipal en profite pour remercier les riverains pour leur compréhension pendant les travaux Rue de la Source, particulièrement Madame et Monsieur Daniel Cuinet pour avoir autorisé les riverains à emprunter leur voie privée.

## **8. Fixation prix de vente parcelle communale ZC143 Lieu-Dit Les vignes (Rue des sorbiers)**

Le Maire expose au Conseil Municipal, que suite à la division de la parcelle communale située lieu-dit Les Vignes (rue des Sorbiers) cadastrée section ZC134 d'une contenance de 23 625 m<sup>2</sup>, et suite à la viabilisation de la parcelle communale issue de la parcelle ZC 134 cadastrée section ZC143 d'une contenance de 801 m<sup>2</sup>, le Conseil Municipal l'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré :

- Décide de mettre à la vente la parcelle cadastrée section ZC143 d'une contenance de 801 m<sup>2</sup> (issue de la parcelle ZC134)
- Fixe le prix du m<sup>2</sup> à 90 € TTC par 14 voix pour et 1 abstention
- Autorise le Maire à signer tout document se rapportant à cette vente.

## 9. Aide à la commercialisation des lots – lotissements des Montots

Le Maire indique qu'une réunion a eu lieu avec le Cabinet Avenir Immobilier / Century 21 qui a proposé ses services pour la commercialisation des lots restants. Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, autorise le Maire à signer un contrat avec le cabinet Avenir Immobilier / Century 21.

## 10. Divers

Le Conseil Municipal tient à remercier la population pour sa mobilisation pour la réunion publique du Comice et tient à préciser que les personnes peuvent s'inscrire en Mairie pour les commissions suivantes :

<b>Décoration/Animation</b>	PRETOT	Patrice
	CUINET	Martine
<b>Communication</b>	LEFEBVRE	Isabelle
	CRETIN	Nicolas
	GAINET	Isabelle
<b>Restauration</b>	DEBOIS	Céline
	HENRY	Anne
<b>Buvette</b>	CLAUSSE	Pierre
	LACOMBE	Emmanuel
<b>Logistique</b>	VERGEY	André
	MAIRE	Aude
	DARTEVEL	Michel

Pour vous inscrire à une commission, pour toute question ou remarque, vous pouvez écrire à l'adresse suivante : [comice.tarcenay.2015@gmail.com](mailto:comice.tarcenay.2015@gmail.com)

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 22H00.

Les secrétaires de séance :

André Vergey

Nicolas Cretin

---

## **INFORMATIONS**

---

- **Code de la route** : Une soirée de remise à niveau pour toutes les personnes de plus de 16 ans est organisée par la Sécurité Routière, **le mardi 20 janvier 2015 à 20h00**, à la salle des fêtes de Tarcenay.
- **Réunion de la commission Restauration du Comice** : la première réunion de la commission restauration du comice se réunira à la mairie le 22 janvier 2015 à 20H15.
- **Repas des Anciens** : pour rappel, le traditionnel repas des anciens se déroulera **le dimanche 25 janvier 2015** à la salle des fêtes de Tarcenay.
- **LOTO de l'association des parents d'élèves de l'école** : l'association Marylou organise un loto le **dimanche 8 février 2015 à 14H30** à la salle des fêtes de Tarcenay.
- **Assemblée Générale de l'Espérance** : L'AG se réunira le 13 février 2015 à 20H au préfa (à côté de la mairie).